

## Dossier : nature en ville

En réponse à la crise climatique, il est important de faire revenir la nature en ville. Non, ces deux termes ne s'opposent pas. La nature est la clé du bien-être urbain, et la préserver est nécessaire, vital. Consciente que le pouvoir d'agir est à tous les niveaux, l'équipe municipale fait de l'écoresponsabilité le fil rouge de ses actions, dans tous les domaines et à tous les niveaux.



Plus que jamais, replacer la nature au cœur de la ville est une urgence. Après la création d'une direction environnement et du mois de l'environnement en 2021 et la végétalisation de la ville déjà bien amorcée en 2022, l'équipe municipale passe la vitesse supérieure : 2023 est l'année du plan « Villeparisis, ville verte ». Ce plan se décline à travers de nombreuses actions mais il est surtout l'expression d'une ambition forte et d'une politique transversale essentielle.

### Réintégrer le végétal en ville

En 2023, l'engagement « un arbre ou arbuste planté pour chaque logement créé » sera concrétisé. La présence des arbres autour de nous diminue le stress et l'anxiété. Ils permettent également de rafraîchir la ville, d'améliorer la qualité de l'air et participent à la gestion des eaux de pluie. Pour ces raisons, l'équipe municipale a décidé de végétaliser la ville. En 2022, les services municipaux ont fleuri des prairies, planté des massifs avec une dominance d'arbustes et de vivaces. De même, le pôle gare routière a été végétalisé, et vous commencez à en voir les couleurs !

Aux Faux Quonins, 12 arbres fruitiers vont constituer le premier verger de la ville. Chaque arbre représentera un mois de l'année 2020. En allant cueillir des pommes, des poires, des cerises ou encore des prunes, vous pourrez lire les prénoms des enfants nés durant ce mois, sur une plaque associée. D'autres fruits et légumes poussent à Villeparisis ! La Ville met à disposition de l'association « [Les Jardineurs](#) » un terrain de 5860 m<sup>2</sup> pour les jardins familiaux partagés, et une extension d'environ 750 m<sup>2</sup> est en cours. Dans les écoles, on oublie les cours de récré habituelles, Villeparisis propose aux écoliers des espaces réinventés avec [des îlots de fraîcheur](#). Cela a débuté à l'école Ernest Renan, où 5 arbres ont été plantés. Pour sensibiliser les enfants à la préservation de l'environnement, [ils ont été associés à cette action](#). Le jardinier animateur de la Ville leur a fait découvrir les étapes de plantation d'un arbre, et à leur tour les enfants ont donné un coup de pelle. Prochainement, les services municipaux animeront des ateliers autour des potagers dans les écoles !

### Les chiffres

**716 m<sup>2</sup>**

la surface du premier verger de Villeparisis. Les arbres sont dédiés aux enfants nés en 2020, et leurs prénoms figureront sur des plaques associées.

**12**

hectares d'espaces verts en fauchage tardif

**500**

sacs à vrac réutilisables distribués par la Ville lors de l'inauguration du marché de Villeparisis

**232**

foyers équipés de composteurs

**12 000**

cartes de vœux à planter ont été distribuées dans vos boîtes aux lettres pour vous inviter à fleurir vous-même votre ville !

## **Entretenir en toute éco-responsabilité**

Végétaliser la ville est nécessaire, et porter une réflexion aux espèces que l'on plante et à la manière dont on les entretient l'est tout autant. A Villeparisis, les végétaux plantés sont choisis pour leur résistance et parce qu'ils sont peu gourmands en eau. Par ailleurs, l'équipe municipale a signé en octobre 2021 [un arrêté « anti-pesticides »](#), dont l'objectif est de limiter l'utilisation de pesticides chimiques en obligeant les utilisateurs à gérer leur présence en dehors de leur parcelle. La Ville a opté pour un désherbage à eau chaude pour pallier aux pesticides. Une démarche soulignée par le Département de Seine-et-Marne qui a récompensé la Ville [avec le Trophée Zéro Phyt'eau](#). Dans la même dynamique, Villeparisis a choisi la gestion différenciée des espaces verts, ils sont entretenus différemment selon leur fonction et emplacement. 12 hectares d'espaces verts sont en fauchage tardif à Villeparisis : ils ne sont tondus que 2 fois par an. Villeparisis conserve aussi des zones non tondues, appelées zones «abris». Loin de la négligence, il s'agit d'un réel choix écologique qui permet à la nature de reprendre ses droits et qui laisse apparaître une végétation sauvage et de zones refuges pour la faune et les insectes

## **Economiser les ressources**

A Villeparisis, [la Ville a adopté une politique de sobriété](#) et un plan d'optimisation énergétique qu'elle déploie depuis deux ans, tout en maintenant une qualité de service public nécessaire pour les habitants. Réduire notre consommation d'énergie est essentiel pour préserver notre environnement. Pour la municipalité, cela passe à la fois par la réhabilitation des équipements publics, pour qu'ils aient un meilleur comportement thermique, mais également par une ré-interrogation de nos pratiques à chaque action, à chaque événement et par la recherche des alternatives les plus écologiques possibles. Par exemple, le choix de l'impression environnementale pour les supports de communication, les affiches réutilisées et transformées en bloc-notes ou encore des clauses écologiques dans les marchés publics, comme celui de la restauration scolaire qui exigeait au moins 50% de produits issus de l'alimentation durable. Soucieuses de vous accompagner dans vos démarches en économie d'énergies, la Ville et l'agglomération Roissy Pays de France organisent la permanence « [Carpf Info Energies](#) » une fois par mois à [la Maison des droits](#). En prenant rendez-vous, vous pouvez bénéficier de conseils et d'accompagnement pour vos demandes d'[aides financières et d'assistance](#) pour la rénovation énergétique de votre logement. Les prochaines permanences auront lieu les jeudis 6 avril et 4 mai, de 14h à 17h

## **Mobiliser et sensibiliser les Villeparisiens**

Parce que la préservation de l'environnement et de la biodiversité est l'affaire de tous, Villeparisis a à cœur d'alerter et de sensibiliser ses habitants. Pour la 3e année consécutive, l'équipe municipale et les services organisent en avril le Mois de l'environnement, mois durant lequel s'enchaînent les événements et actions qui sensibilisent et encouragent l'écoresponsabilité tels que la fête du printemps ou le drive-[compost](#). Mais cela ne s'arrête pas là, d'autres temps forts sont organisés au cours de l'année comme [la semaine du développement durable](#) et les animations pédagogiques en partenariat avec les acteurs de l'éducation : [semier les prairies fleuries](#) avec les écoles Charlemagne et Normandie-Niémen, [planter les arbres des îlots de fraîcheur à l'école Ernest Renan](#), et d'autres sont prévues comme la plantation de potagers par les enfants dans leurs écoles ou encore l'intervention d'artistes partenaires du Sigidurs aux écoles Anatole France et Normandie Niémen pour sensibiliser les enfants élèves au tri et au recyclage des Déchets d'[Équipements Électriques et Électroniques](#) (DEEE).

## **Faire cohabiter bitume, flore, et ... faune !**

La [nature en ville](#) doit inclure les plantes, mais également les animaux. Villeparisis est signataire de [la charte du bien-être animal](#), et détentrice notamment du [label « Apicité »](#), une abeille. Soucieuse du bien-être animal, l'équipe municipale a concrétisé son engagement et refuse systématiquement toute demande d'installation de cirques avec des animaux sauvages ou exotiques sur l'espace public. La Ville

accompagne les associations villeparisiennes de protection des animaux comme [l'Ecole du chat](#) de Villeparisis, une association qui recueille les chats errants sur des terrains communaux, où ils sont pris en charge par les bénévoles en attendant de trouver un foyer d'accueil. D'autres acteurs du territoire sont soucieux du bien-être animal : [les sapeurs-pompiers de Villeparisis](#) ont une unité spécialisée dans le sauvetage des animaux et des nouveaux animaux de compagnie.



